



République de Côte d'Ivoire
Union - Discipline - Travail



Fonds Africain de Développement

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° T 872/2017

TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CENTRES DE TRAITEMENT DES MALADIES HAUTEMENT CONTAGIEUSES A MAN ET A KORHOGO

1. **Le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique (MSHP)** a obtenu des fonds du Fonds Africain de Développement (FAD/BAD) pour financer le PROGRAMME DE RIPOSTE CONTRE EBOLA (PRCE), et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des marchés issus du présent appel d'offres sur la ligne 2330 du budget de l'Etat.
2. Le **MSHP** sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les **TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CENTRES DE TRAITEMENT DES MALADIES HAUTEMENT CONTAGIEUSES A MAN ET A KORHOGO** répartis selon les deux (2) lots ci-après :

Lot	Ville	Désignation	Délai d'exécution
1	KORHOGO	Tous corps d'état	8 mois
2	MAN	Tous corps d'état	8 mois

Les marchés issus de la présente consultation seront passés sur prix forfaitaire.

3. La passation du marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des marchés publics à l'article 56, et ouvert à toutes les entreprises ivoiriennes.
4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après de 8h00 à 12h30mm et de 13h30mm à 16h30 minutes Temps Universel, tous les jours ouvrables :

**Ordonnateur du PRCE, Plateau, rue Thomasset, immeuble Saint Augustin, 6^{ème} étage
Tel : 67 52 77 67 / 88 84 23 71**

5. Les exigences en matière de qualifications sont :
 - La conformité des pièces administratives et juridiques ;

- La capacité technique et financière.
(Voir les DPAO pour les informations détaillées).

6. Les candidats peuvent consulter gratuitement ou retirer le Dossier d'Appel d'Offres à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable de **cinquante mille (50 000)** francs CFA. La méthode de paiement sera le versement espèce.

7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous :

**Ordonnateur du PRCE, rue Thomasset, immeuble Saint Augustin, 6ème étage
Tel : 67 52 77 67 / 88 84 23 71**

au plus tard le **05 Janvier 2018 à 10 heures GMT**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-dessus le **05 Janvier 2018 à 10 heures 30 minutes**.

8. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission établie par une banque, un organisme financier ou un tiers agréé par le ministre chargé des finances d'un montant fixé à

- **LOT 1 : 4 000 000 FCFA**
- **LOT 2 : 4 000 000 FCFA**

9. Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant un délai de (cent vingt) 120 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

10. Dès la validation de la décision d'attribution du marché, l'autorité contractante publiera la décision d'attribution dans le Bulletin Officiel des Marchés Publics et par voie d'affichage dans ses locaux. Cette décision sera également affichée dans les locaux du BNETD. Le rapport d'analyse de la Commission d'Ouverture des plis et de Jugement des Offres, ayant guidé ladite attribution, sera tenu à la disposition des soumissionnaires à l'adresse indiquée à l'article 4 ci-dessus.

11. Les marchés issus du présent Appel d'offres seront soumis aux formalités de timbres, d'enregistrement et de redevance de régulation (0,5% du montant hors taxes) aux frais du titulaire.

12. Le présent appel d'offres est soumis aux lois et règlements en vigueur en Côte d'Ivoire, notamment au décret N°2015-525 du 15 juillet 2015 modifiant le décret N°2009-259 du 06 août 2009 portant Code des Marchés Publics, tel que modifié par le décret N°2014-306 du 27 mai 2014, et les textes d'application.